

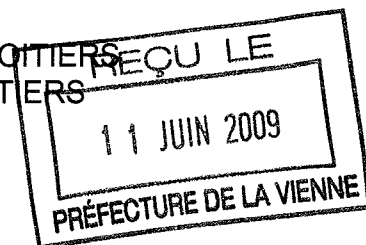
Affiché le

12 JUIN 2009

**IAAT Poitou-Charentes**

Siège social : 15 rue de l'Ancienne Comédie – 86000 – POITIERS

Bureaux : 40 avenue du recteur Pineau – 86000 – POITIERS



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 7 mai 2009

**Délibération n° 09/021 relative à l'adoption du programme de travail pour 2009 et à la convention avec la Région s'y rapportant**

Le Conseil d'administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations 08CR042 du Conseil Régional du 20 octobre 2008 relative à la création de la régie à autonomie financière avec personnalité morale et 08CR056 du Conseil Régional du 15 décembre 2008 relative aux dispositions d'administration générale,

Vu les statuts de l'IAAT Poitou-Charentes, et notamment leur article 3,

Vu le rapport du Président du Conseil d'administration relatif au programme de travail pour 2009 de l'IAAT Poitou-Charentes,

Vu l'avis du Conseil scientifique de la régie, du 5 mai 2009,

Après en avoir délibéré et voté,

CONSIDERANT que les missions de la régie IAAT Poitou-Charentes sont les mêmes que celles de l'association IAAT (proposer et mettre en oeuvre un service public d'information en direction des territoires de la région - animer un dispositif de veille et de prospective territoriale et thématique - assurer un rôle d'appui et de conseil auprès des acteurs du développement régional),

CONSIDERANT que le programme de travail de l'IAAT Poitou-Charentes doit être en cohérence avec les compétences et priorités du Conseil régional,

CONSIDERANT aussi que ce programme de travail ne doit pas écarter des partenariats utiles à la Région et au territoire régional,

CONSIDERANT qu'en matière de travaux externes, les partenariats d'échange d'informations réciproques doivent être privilégiés,

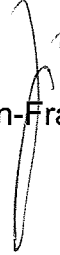
DÉCIDE d'adopter le programme de travail pour 2009 de l'IAAT Poitou-Charentes.

DÉCIDE d'autoriser le Président du Conseil d'administration à signer le projet de convention avec la Région se rapportant à ce programme de travail, projet annexé à la présente délibération.

DÉCIDE d'autoriser le Président du Conseil d'administration à signer toute convention que la réalisation du programme de travail pour 2009 de l'IAAT Poitou-Charentes rendrait nécessaire.

Le Président

Jean-François MACAIRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'F' intertwined, followed by the name 'MACAIRE'.

**IAAT Poitou-Charentes**  
Siège social : 15 rue de l'Ancienne Comédie – 86000 – POITIERS  
Bureaux : 40 avenue du recteur Pineau – 86000 – POITIERS

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 7 mai 2009**

**Rapport du Président sur le projet de délibération relative à l'adoption du  
programme de travail pour 2009 de l'IAAT Poitou-Charentes et à la convention avec  
la Région s'y rapportant**

L'IAAT Poitou-Charentes est depuis le 1er janvier 2009 une régie à autonomie financière et personnalité morale créée par délibération du Conseil régional.

Les missions de la régie sont les mêmes que celles de l'association IAAT (proposer et mettre en oeuvre un service public d'information en direction des territoires de la région - animer un dispositif de veille et de prospective territoriale et thématique - assurer un rôle d'appui et de conseil auprès des acteurs du développement régional) mais, la Région étant son principal financeur (à travers une dotation de 1,2 million € en 2009 sur un budget total de 1,3 million), le programme de travail de l'IAAT Poitou-Charentes doit être en cohérence avec les compétences et priorités du Conseil régional, sans écarter des partenariats utiles à la Région et au territoire régional.

Dans ce contexte, il convient que l'IAAT Poitou-Charentes continue de travailler pour la Région comme le faisait déjà largement l'association (par exemple, plus de la moitié des travaux pris en charge par le pôle analyse l'étaient à la demande du Conseil régional).

En matière de travaux externes, les partenariats d'échange d'informations réciproques doivent être privilégiés.

Les missions de l'IAAT Poitou-Charentes se déclinent, en 2009, dans le programme de travail suivant, présenté pôle par pôle, le plus détaillé concernant le pôle analyse et prospective territoriales.

Les statuts prévoient que ce programme de travail est soumis à l'avis du Conseil scientifique, dont la composition, proposée par le Président du Conseil d'administration sur proposition du Président du Conseil scientifique, a reçu un avis favorable de la Présidente de Région.

Ce rapport est présenté sous réserve que le Conseil scientifique puisse donner son avis sur ce programme de travail.

\*

***Pôle analyse et prospective territoriales***

En ce qui concerne le pôle analyse et prospective territoriales, l'importance de sa charge

de travail pour 2009 implique le plus grand soin dans la mise en oeuvre de travaux pour des partenaires extérieurs. En ce qui concerne les demandes du Conseil régional, celles-ci reposent principalement sur la collecte et l'analyse d'informations statistiques et/ou documentaires et permettent souvent la prise de distance par rapport à la mise en oeuvre de dispositifs et de politiques régionales, permettent aussi de penser le développement du territoire régional, ce travail nécessitant toujours la mobilisation de supports cognitifs particuliers dont la maîtrise contribue précisément à l'image de marque de l'IAAT Poitou-Charentes.

| Dossier  | Partenaires                             | Echéance /<br>recurrence        | Autres<br>Intervenants<br>internes | Descriptif   |
|--|---|---------------------------------|------------------------------------|--|
| <b>Origine de la demande : Région</b>                                |   |                                 |                                    |  |
| Tableau de bord TIC  |   | 2010, 1ere échéance<br>oct 2009 | Pôle SI                            | mise en place d'un<br>tableau de bord<br>alimenté par 2<br>enquêtes à réaliser,<br>traitement, mise en<br>forme - travaux sur 3<br>ans |
| Tableau de bord création et emploi<br>associatif                     | Recherche et<br>solidarité              | 2009                            | Pôle SI                            | traitement de<br>données et<br>publication de chiffres<br>clés   |
| Energies renouvelables   |   | mars-09                         | Pôle SI                            | mise en ligne d'une<br>carto dynamique en<br>vue d'une<br>manifestation  |
| PRDFP - outil de cartographie<br>dynamiques de l'offre de formations |   | 2009                            | Pôle SI                            | mise en place d'un<br>outil cartographique<br>dynamique à partir<br>des données<br>formation   |
| GFE 08 - Démarche Argos  | ARFTLV                                  | 2009                            |                                    | équipe d'animation,<br>lecture technique du<br>GFE via de multiples<br>statistiques /<br>rédaction de chiffres<br>clés                 |
| Evaluation BRTE-BRTI   |   | juin-09                         |                                    | accompagnement<br>méthodologique et<br>d'analyse d'une<br>enquête d'évaluation<br>du dispositif des BRT                                |
| Bilan des aides économiques  | Demande de l'Etat<br>(SGAR) à la Région | juin-09                         | Pôle SI                            | Bilan des aides<br>octroyés par les<br>collectivités en 2008,<br>et analyse  |
| Recensement des services d'intérêt<br>économique général (SIEG)      | Demande de l'Etat<br>(SGAR) à la Région | juin-09                         |                                    | Recensement et<br>analyse  |
| Politique de la ville  | Villes au Carré                         | 2009                            |                                    | à déterminer   |
| Bilan des zones d'activités<br>économiques                           | Etat (DRE)                              | 2009                            | Pôle SI                            | animation du réseau,<br>géolocalisation des<br>ZA, entretien du site   |
| Evaluation Emploi Tremplin Associatif                                |   | juin-09                         |                                    | Evaluation du<br>dispositif  |
| Interreg IV  | Région Aquitaine et<br>ANCORIM          | 2009                            |                                    |  |
| Demandes diverses et demandes<br>« au fil de l'eau »                 |   | 2009                            |                                    |  |
| <b>Autres demandeurs : territoires, collectivités et organismes</b>  |   |                                 |                                    |  |

| Tableau de bord du Pays Rochefortais   | Maison de l'emploi du Pays Rochefortais     | trimestrielle (4 par an) | Pôle SI       | actualisation données de tableau de bord et animation démarche                                      |
|--|---|--------------------------|---------------|---|
| AROSH (association régionale des offices sociaux de l'habitat)                     | AROSH                                       | 2009                     | Documentation | étude sur le logement social (recherche, traitement stat et carto, partenariat, analyse, réunion)   |
| CCRFP (conférence consultative régionale de la formation professionnelle)          | ARFTLV                                      | 2009                     |               | participation au chantier transversal sur les acteurs économiques et production d'un Qui fait quoi? |
| IRIS (initiative régionale pour l'insertion sociale par l'activité économique)     | IRIS  | 2009                     |               | traitement d'une enquête annuelle auprès des structures d'insertion : annuaire                      |
| Groupement d'activités   | Université de Poitiers (faculté d'économie) | 2009                     |               | Participation à l'analyse territoriale pour évaluation  |
| CRGE   | CRGE  | 2009                     |               | Transfert de données.   |
| Santé  | ORS, Conférence Régionale de la Santé       | 2009                     |               | Travaux carto / stat / séminaires   |
| Aménagement du territoire et fonctions métropolitaines                             | AIRE 198                                    | 2009                     |               | Participation à une étude sur les fonctions métropolitaines du grand ouest                          |
| Mâble et Vienne et Vienne et Creuse  | Les communautés de communes                 | 2009                     |               | Accompagnement pour la mise en place d'un pays (demande Région)                                     |
| Observatoire du tourisme 17  | CRT et CDT 17                               | a/p juin 2009            |               | Présentations, enquête test   |
| <b>Travaux d'ordre interne</b>   |   |                          |               |   |
| Recensement de la population INSEE / autres données                                | interne                                     | 2009                     | Pôle SI       | insertion des nouvelles données et traitements  |
| Code officiel géographique   | interne                                     | 2009                     | Pôle SI       | mise à jour du code officiel géographique   |
| Site Terr'Infos de l'IAAT PC   | interne                                     | 2009                     |               | travaux liés à la mise en ligne du site   |
| Travail de veille territoriale / Formation / séminaire / Interventions extérieures |   | 2009                     |               |   |

### ***Pôle ingénierie territoriale***

Le pôle a pour objectifs d'accompagner les acteurs territoriaux de la région Poitou-Charentes dans leurs projets de développement (méthodologie / conseil / information), de créer et de renforcer des dynamiques de réseau et de partenariat (conseils de développement, pays et communautés d'agglomération, Réseau Rural Régional, Leader +...) mais aussi de favoriser le transfert d'expériences et de méthodologie à l'ensemble des partenaires par la valorisation des travaux ou des démarches engagés. Historiquement axé sur la réponse individuelle aux territoires, en particulier les Pays, le pôle s'est reconverti ces dernières années vers une réponse collective et la mise en réseau à des fins de capitalisation. C'est pourquoi, l'Etat et la Région avaient décidé de lui confier la préparation du séminaire de lancement du Réseau Rural Régional Poitou-

Charentes du 3 décembre 2008. Le pôle prendra en charge l'animation, sur l'ensemble de l'année 2009, du Réseau Rural Régional.

| Dossier   | Demandeurs   |
|---|--|
| Animation du Réseau Rural Régional  | Etat (SGAR / DRAF) et Région                             |
| Dossiers de capitalisation (programmes Leader 2007-2013 Poitou-Charentes, conseils de développement, projets et démarches de conseils de développement)                         | Etat (SGAR / DRAF) et Région. Conseils de développement. |
| Ateliers de travail régionaux (conseils de développement, atelier sur la « Mutualisation des compétences et des moyens », conseils de développement & démocratie participative) | Territoires (conseils de développement).                 |
| Autres : réponses en appui méthodologique à la demande  | Ex. : IUFM de Poitiers, projets internes                 |

### **Mission de cartographie et pôle système d'information**

Le responsable de la mission « cartographie » a la responsabilité de cette mission « historique » de l'IAAT Poitou-Charentes. Cette mission ressort tant de la géographie physique que de la géographie humaine. Pour ce faire, la régie met en oeuvre des compétences techniques, dont certaines relèvent de la gestion de bases de données, à travers le pôle « système d'information » (SI). La création, la maintenance et la mise à jour de ces bases permettent aussi de produire des tableaux de statistiques territorialisées.

Le pôle SI prend également en charge la création et la maintenance des sites Internet et Intranet de la régie et gère l'ensemble du parc informatique mis à disposition des dix-neufs agents de l'établissement (matériels, postes, serveurs et logiciels). Le pôle collabore, en apportant ses compétences techniques, aux travaux des autres pôles de l'IAAT Poitou-Charentes. Une part de son activité est dédiée aux missions de veille technique mais aussi d'interventions à l'extérieur (prestations intellectuelles au sein de l'université de Poitiers).

L'orientation générale du travail du pôle SI en 2009 est de définir les besoins internes à l'IAAT Poitou-Charentes en matière d'information territoriale et de consolider en conséquence le système d'information de l'IAAT Poitou-Charentes.

| Missions  |
|---|
| <b>Cartographie</b>   |
| Production de cartes  |
| Travaux techniques préalables   |
| <b>BDD</b>  |
| <b>Sites Internet et Intranet</b>   |
| <i>dont Région (Portail Poitou-Charentes)</i>   |
| <b>Définition des besoins internes en matière d'information territoriale et consolidation du système d'information de l'IAAT Poitou-Charentes</b> |
| <b>Gestion du parc informatique (matériels, postes, serveurs et logiciels)</b>  |
| <b>Veille et interventions à l'extérieur</b>  |
| <b>Développement (selon besoins)</b>  |

**La documentation et la veille informative** élabore trois grands types de produits, qui seront poursuivis en 2009 :

- des bases de données actualisées en continu :
  - bases de données documentaires, référençant des ouvrages et études, cartes et graphiques, articles de presse avec accès ou non au document primaire mais aussi bibliothèque des fonds de cartes (uniquement sur le site Internet de l'IAAT Poitou-Charentes [www.iaat.org](http://www.iaat.org)).
  - agenda des manifestations régionales et nationales.
- des documents d'information tirés de ces bases :
  - revue de presse quotidienne (accessible sur abonnement en ligne),
  - acquidoc, bulletin des nouvelles acquisitions bimestriel,
  - agenda du site Internet.
- des documents finalisés, dont certains sont régulièrement actualisés :
  - biblio-webographies thématiques,
  - dossiers documentaires et synthèses,
  - documents méthodologiques,
  - documents spécifiques (glossaires...).

En 2009, le partenariat avec la Région sera accru : échange des revues de presse et échange des travaux de documentation et de veille informatique.

\*

Ce programme de travail est riche. Il s'inscrit dans la droite ligne des programmes de travail mis en oeuvre ces dernières années, tout en tirant les enseignements de la transformation de l'association en régie créée par la Région.

Je vous remercie de vous prononcer sur ce programme de travail et de m'autoriser :

- à signer la convention prévue à l'article 3 avec la Présidente du Conseil régional, convention dont le texte est annexé au projet de délibération que je vous soumetts ;
- à signer toute convention que la réalisation du présent programme de travail rendrait nécessaire.

Le Président

Jean-François MACAIRE

